

Arrêté n°2023-78 portant renouvellement de Mme Clotilde POLICAR dans les fonctions de directrice des études Sciences

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment ses articles 4, 7 et 16 ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure, notamment son article 13-2 ;

Vu l'arrêté n°2020-129 du 20 juillet 2023 portant nomination à la direction des études et de la vie étudiante sciences,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Madame Clotilde POLICAR, professeur des universités, est renouvelée dans ses fonctions de directrice des études Sciences à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure-PSL

Fait, le 01/09/2023

Le directeur

SIGNÉ

Frédéric WORMS